



CLASSIQUES
GARNIER

GAUDIN (François), HUMBLEY (John), SABLAYROLLES (Jean-François), LAURENT (Nicolas), « Comptes rendus », *Cahiers de lexicologie Varia*, n° 117, 2020 – 2, p. 181-209

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-11305-8.p.0181](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-11305-8.p.0181)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2020. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

COMPTES RENDUS

KALIFA Dominique (dir.), *Les noms d'époque. De « Restauration » à « années de plomb »*, Paris, Gallimard NRF, coll. Bibliothèque des Histoires, 349 pages – ISBN 978-2-07-276383-0.

Rendre compte, dans les pages des *Cahiers de lexicologie*, d'un ouvrage d'histoire réalisé par une équipe d'historiens pourrait étonner. Il suffit cependant de lire l'introduction pour se convaincre de sa pertinence par rapport aux études de lexicologie. Les chapitres qui suivent confirment cette impression, car ils comportent de nombreuses analyses qui passionneront ceux qui s'intéressent à ce qu'on pourrait qualifier de néologie rétrospective à orientation sociale. Depuis que la linguistique – et la lexicologie en particulier – s'intéresse aux noms propres, de nouveaux chantiers s'ouvrent, faisant appel à la collaboration entre linguistes et spécialistes d'autres disciplines, et cela dans les domaines les plus divers. Dans le cas de cette publication, il s'agit d'étudier ce que les linguistes, et après eux, les historiens, ont décidé d'appeler *chrononymes*, ou *noms d'époque*, comme il est précisé dans le titre.

Le livre se divise en deux grandes parties correspondant à la sous-division entre chrononymes endogènes et exogènes : les premiers sont nommés dès l'époque concernée et donc par leurs contemporains, souvent les acteurs de la période étudiée, les seconds par la postérité, donc par rétrospection, différence capitale pour les historiens et pertinente pour les lexicologues. C'est ainsi que sont proposées sept études endogènes (*Restauration*, *Risor-*

gimento, ère victorienne, Gilded Age, fin de siècle, transición et movida, années de plomb) et sept exogènes (*Printemps des peuples, âge d'argent, Années folles, entre-deux-guerres, années noires, Stunde Null, Trente glorieuses*), précédées d'une introduction (« Dénommer l'histoire ») et suivies d'un « épilogue » (« L'ère des *post-?* »), ces deux derniers signés du directeur de la publication. La liste des chrononymes étudiés est indicative de l'ambition des auteurs historiens qui, dans plusieurs cas, ne se limitent ni à une seule langue ni à un seul pays. C'est ainsi que le chapitre sur les dénominations des années vingt examine les sorts contrastés de *années folles* et de *roaring twenties* des pays francophones et anglophones, d'un côté, et de leurs équivalents moins porteurs en Allemagne et en Italie, de l'autre. En plus d'une orientation plurilingue de l'objet des études, plusieurs chapitres ont été traduits par l'équipe de rédaction, assurant ainsi un aperçu tout à fait international de ce nouveau domaine qui semble encore dominé par les francophones.

Le responsable de ce recueil, Dominique Kalifa, spécialiste du XIX^e siècle, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, n'en est pas à son coup d'essai en ce qui concerne le sujet. Il a déjà publié un numéro sur les chrononymes dans la *Revue d'histoire du XIX^e siècle* (Kalifa 2016), plus limité dans le temps que le présent ouvrage mais plus vaste en matière de langues et de pays analysés. Ce numéro de revue réunissait plusieurs auteurs qui contribuent également au présent recueil, mais malgré deux sujets communs, les articles les traitant sont différents, les auteurs adaptant leur perspective en fonction de la thématique de la collection. L'article du rédacteur en chef sur *Belle Époque* ne figure malheureusement pas ici. Dans l'introduction du livre, qui annonce l'orientation interdisciplinaire, Kalifa (2020 : 13) souligne la pertinence du concept de la chrononymie pour les historiens : « Ce terme [*chrononyme*], peu à peu, a fait souche parmi les historiens, bien plus que tous les autres mots savants forgés par les linguistes ».

Comme plusieurs autres, il fait remonter la genèse de ce concept à Eva Büchi (1996), ce qui demande une précision. En fait,

Büchi (1996 : 271), en expliquant les critères d'inclusion dans le dictionnaire historique du français *FEW*, précise que les éponymes intégrables se divisent en trois classes, dont deux traditionnelles (les anthroponymes et les toponymes) auxquelles elle se propose d'inclure ce qu'elle appelle effectivement des chrononymes (« on pourrait parler de chrononymes »), cependant pour désigner non les noms d'époque mais ceux des fêtes. Grass (2000 : 648) la suit dans cette attribution, en donnant l'exemple de *Saint-Barthélémy*, pourtant qualifié dans l'« Introduction », d'après Calabresi (2008), d'*héméronyme* ou nom d'évènement (Kalifa 2020 : 12). L'acceptation actuelle, qui semble désormais consensuelle entre linguistes et historiens, date des travaux de Sarah Leroy (2004) et du numéro de la revue *Mots* de 2008, les deux cités expressément dans l'« Introduction ». Depuis cette dernière publication marquante, on a l'impression que ce sont surtout les historiens plutôt que les linguistes qui investissent ce champ de travail, du moins dans les pays francophones. L'expression ne semble pas avoir trouvé sa place en anglais, contrairement au russe, à en croire les nombreuses références sur *Google Scholar*.

Ce recueil approfondit très utilement la réflexion des linguistes. Les rapprochements que font les historiens peuvent se révéler éclairants pour ces derniers. Parmi les prédécesseurs de la notion de chrononymie, on découvre avec intérêt le « colligatory concept » (renvoyant aux « expressions servant à regrouper des événements, des observations ou des données diverses sous une dénomination commune »), employé par l'historien Walsh (Kalifa 2020 : 18), concept qui remonterait à William Whewell, philosophe anglais du XIX^e siècle et par ailleurs précurseur de la théorie de la terminologie (Rey 1992 [1979] : 7). C'est ainsi qu'on apprend qu'historiens et linguistes poursuivent depuis fort longtemps leur cheminement intellectuel sur des voies parallèles.

Certaines préoccupations se révèlent également très proches, comme par exemple un souci commun de distinguer chrononymes et praxonymes, ces derniers faisant référence aux événements. Le lecteur découvrira au fil des chapitres des exemples de différences

de point de vue, lorsque la même dénomination peut être abordée de deux, voire plusieurs angles différents ; on parle même d'un « triple sens d'un événement, d'une période et d'un régime » (p. 42).

Les buts des linguistes et des historiens peuvent être relativement proches, surtout lorsque les premiers s'intéressent aux phénomènes de néologie. Le but affiché en début de ce volume ne s'éloigne donc guère de celui des études néologiques et traductologiques :

Suivre l'inégale fortune de ces termes, la sédimentarisation progressive de certains dans la mémoire nationale quand d'autres s'abîment dans l'indifférence ou l'oubli, la capacité à se transposer dans d'autres langues, à se déterritorialiser dans d'autres cultures, permet à la fois de saisir la vigueur des imaginaires historiques qu'ils véhiculent et la place occupée par le passé, par les passés, dans les champs de forces intellectuels, culturelles, politiques de nos sociétés.

(Kalifa 2020 : 14)

Linguistes et historiens se servent en partie des mêmes outils. Les contributeurs de ce volume connaissent les travaux lexicométriques (Tournier 2002), qui sont cités et activement exploités, en particulier dans le chapitre à orientation très linguistique sur les années de plomb. Certains ouvrages de référence sont communs : contemporains, comme ceux d'Alain Rey (1989, 2006 [1992]) et historiques, comme le *Dictionnaire universel* de Furetière de 1690 et celui de l'Académie française, tous cités notamment dans le chapitre *Restauration* (p. 34). Plus près de notre époque, le témoignage de *Wikipédia* est utilisé à bon escient comme révélateur non pas de vérités historiques ou linguistiques, mais d'attitudes sociales propres aux communautés linguistiques concernées, en particulier dans *years of lead* en anglais et *anos de chombo* en portugais. Les historiens poussent plus loin les classifications linguistiques : celle de chrononymes endogènes et exogènes a déjà été mentionnée. Or cette distinction se révèle parfois difficile à établir, comme par exemple pour *gilded age* américain, utilisé à l'époque par Twain et Warner, mais seulement diffusé dans les années 1920 (p. 100). Pascal Ory propose une sous-catégorisation des exogènes en positifs

(les *Siècles d'or* espagnol ou néerlandais, la *Belle Époque* française) et négatifs (*années de plomb*).

Comme on le voit à partir des exemples que nous venons de citer, les historiens ne négligent pas non plus les analyses qui alimentent la réflexion sociolinguistique. Pour les deux disciplines, la segmentation sociale est importante : c'est ainsi qu'on apprend, dans le contexte canadien, que *grande noirceur* a été délaissé par les historiens, mais que l'expression reste « très présente dans le discours social québécois » (p. 23). Sans relever strictement de l'analyse du discours, la recherche de collocats positifs ou négatifs (comme pour *Restauration* p 36) montre une parenté de démarche. Pour certains aspects des analyses lexicales, les historiens sont sans doute mieux outillés que les linguistes, surtout pour tout ce qui concerne le contexte extralinguistique – ils expliquent à l'occasion la rapidité de la lexicalisation de certaines expressions par les besoins du marketing et de la publicité (p. 238).

Si certaines méthodes et certains outils sont communs aux linguistes et aux historiens, les divergences peuvent se faire également sentir. Les linguistes, dont les compétences dans les domaines de spécialité – ici l'histoire – sont, au mieux, limitées, se voient obligés de travailler à partir d'un échantillon, c'est-à-dire d'avoir recours à un corpus. Extraire des connaissances d'un ensemble de textes est une problématique que les terminologues connaissent bien, mais il s'agit d'un exercice qui ne se fait pas tout seul – on parle désormais de linguistique outillée, et qui nécessite en particulier l'intervention d'un expert, le plus souvent en amont et en aval du projet. Le spécialiste, lui, n'a pas besoin d'échantillon : il prend toute la documentation nécessaire – il la connaît bien, car c'est son métier.

Dans les pays germanophones, on s'intéresse depuis un certain temps à la réflexion et aux activités linguistiques menées par les non-linguistes, appelés *Laienlinguisten* (Stegu 2008). Le présent volume et plusieurs autres dans des domaines variés illustrent très bien le profil d'une importante catégorie de « Laienlinguisten », à savoir ceux qui sont spécialistes d'autres matières, mais

qui s'approprient les outils de la linguistique qui sont susceptibles de les servir. Ce n'est pas nouveau : Eugen Wüster, fondateur de la terminologie moderne, était ingénieur et chef d'entreprise – même s'il avait préalablement obtenu une thèse en linguistique. C'est ainsi qu'on lit des ouvrages passionnants sur la traduction des écrits sur l'architecture rédigés par des architectes et des historiens de l'art (Carvais *et al.* 2015) ou des dictionnaires de spécialité réalisés uniquement par les spécialistes du domaine concerné¹. La lecture du présent ouvrage donne à penser que l'interdisciplinarité la plus fonctionnelle serait celle du spécialiste de domaine qui aurait suffisamment de compétences en sciences du langage pour mener à bien son projet.

Et les linguistes peuvent également s'en inspirer. Après tout, la mission que se donne cette équipe d'historiens pourrait être tout aussi bien celle des linguistes :

[il s'agit de] saisir quand, comment et pourquoi les moments historiques ont choisi de se nommer, restituer les conflits ouverts ou souterrains que révèlent ces mises en mots, suivre leurs usages, leurs circulations, leurs évolutions, et l'entrelacs de signification qui s'attache à leurs pas. (Kalifa 2020 : 24)

John HUMBLEY
 Université de Paris,
 CLILLAC-ARP EA 3967
 humbley.john@orange.fr

Références

- BÜCHI Eva (1996) : *Les Structures du "Französisches Etymologisches Wörterbuch"* : recherches métalexigraphiques et métalexico-logiques, coll. Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie 268, Paris, De Gruyter.
- CALABRESI Laura (2008) : « Les héméronymes ? Ces événements qui font date, ces dates qui deviennent événements », *Mots*, 88, p. 115-128.

¹ Par exemple *Définitions.marketing* rédigé par Bertrand Bathelot.

- CARVAIS Robert, NÈGRE Valérie, CLUZEL Jean-Sébastien et HERNU-BELAUD Juliette (dir.) (2015) : *Traduire l'architecture : Texte et image, un passage vers la création ?*, Paris, Picard [Compte rendu dans *Meta* 61/3, 2016, p. 729-734].
- GRASS Thierry (2000) : « Typologie et traductibilité des noms propres de l'allemand vers le français », *Traitement automatique des langues*, 41:3, p. 643-669.
- KALIFA Dominique (dir.) (2016) : *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, numéro sur « Chrononymes. Dénommer le siècle », 52, OpenEdition Journals, URL : <https://journals.openedition.org/rh19/4983>.
- KALIFA Dominique (2020) : « Dénommer l'histoire », dans D. Kalifa (dir.), *Les noms d'époque. De « Restauration » à « années de plomb »*, coll. Bibliothèque des Histoires, Gallimard NRF, p. 7-24.
- LEROY Sarah (2004) : *Le nom propre en français*, Paris, Ophrys.
- REY Alain (1989) : *Révolution, histoire d'un mot*, Paris, Gallimard.
- REY Alain (1992 [1979]) : *La terminologie : noms et notions*, coll. « Que sais-je ? », Paris, PUF.
- REY Alain (2006 [1992]) : *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert.
- STEGU Martin (2008) : « Linguistique populaire, language awareness, linguistique appliquée : interrelations et transitions », *Pratiques*, 139-140, p. 81-92.
- TOURNIER Maurice (2002) : *Propos d'étymologie sociale*, Lyon, ENS éditions.

*

* *

KACPRZAK Alicja, *La néologie de l'adjectif en français actuel*, Wydawnictwo Uniwersytetu Łódzkiego, Łódź (Pologne), 2019, 244 p. – ISBN 978-83-8088-896-8.

C'est à un panorama complet des néologismes adjectivaux du français contemporain que nous convie Alicja Kacprzak. Son

ouvrage de 244 pages étudie en effet les nouveaux adjectifs français (essentiellement hexagonaux) de multiples points de vue. Les procédés de création occupent la première partie et presque la moitié du livre. La deuxième partie consacrée aux aspects sémantiques et la troisième aux aspects pragmatiques se partagent les 80 pages restantes. Une bibliographie copieuse et un index des adjectifs examinés complètent l'ouvrage.

Comme c'est justement indiqué dans l'introduction, les néologismes nominaux, plus nombreux, focalisent l'attention au détriment des créations verbales et adjectivales. Cette monographie comble donc une lacune dans les recherches en néologie, et, à ce titre, mérite de retenir l'attention de tous ceux qu'intéresse la créativité lexicale du français contemporain.

L'introduction, de 16 pages, fait le point sur l'état actuel des réflexions et connaissances sur la néologie (entre l'idéologie et la linguistique) et sur l'adjectif (avec les évolutions du concept et les propriétés de cette partie du discours) avant la présentation de la constitution du corpus et des méthodes de recherche adoptées. C'est à l'aide de deux plateformes récentes consacrées à l'extraction et à l'analyse des néologismes du français contemporain que l'autrice a établi la liste de presque 2 500 adjectifs apparus entre 2012 et 2017. Le Logoscope, développé au laboratoire LILPA de l'Université de Strasbourg sous la houlette de Christophe Gérard, est opérationnel depuis 2012 alors que Néoveille, mis au point à l'Université Paris 13 par Emmanuel Cartier (du LIPN), n'a démarré qu'en 2015. Si les deux projets diffèrent en partie dans leurs champs d'analyse, les principes d'extraction sont très proches, fondés sur de grands corpus de presse disponibles sur Internet et sur le recours à un corpus d'exclusion (constitué par des dictionnaires). Dans les deux cas, il s'agit d'extraire des candidats-néologismes – au dire même de leurs concepteurs – de la langue courante et, dans cet objectif, c'est la presse généraliste qui est mise à contribution. Un tri doit être opéré par le linguiste et c'est ce qu'a fait A. Kacprzak en explicitant les difficultés rencontrées et ses choix, illustrés de quelques exemples. Outre les fausses coupes, fautes de frappe, etc.,

des propositions des extracteurs ont été éliminées quand il s'est avéré que le corpus d'exclusion était incomplet et que la lexie était attestée auparavant, soit dans des dictionnaires comme le *TLFi* par exemple, soit dans des textes, ou quand il s'agissait de simples variantes orthographiques résidant dans la présence ou absence d'un trait d'union, entre autres dans l'écriture inclusive. C'est ainsi que la liste des adjectifs nouveaux retenue a été réduite de 2 604 puis 2 572 à 2 459. Un certain nombre d'entre eux peuvent rester des hapax, car c'est le surgissement d'une nouvelle unité lexicale qui retient l'attention de l'auteur et non l'éventuelle diffusion – avérée pour certaines – de ces créations, qui est aussi un point intéressant mais autre. Une limite de cette étude, signalée par l'auteur même, réside dans le fait que les extracteurs, dans leur état actuel, ne collectent que des néologismes formels (et encore pas tous, car les synapsies sans trait d'union leur échappent de même que les néologismes formels homonymes de lexies existantes) et pas les néologismes sémantiques ou des constructions innovantes de lexies existantes.

Le début de la première partie expose plusieurs typologies des ressources lexicogéniques et l'auteur opte, en l'adaptant, pour la grille proposée en 2017 par l'auteur de ce compte rendu, qui avait lui-même adopté les grands principes de celle de J. Tournier (1985). Elle oppose à la matrice externe (les emprunts) l'ensemble des matrices internes réparties ici en trois grands groupes : morpho-sémantiques, syntactico-sémantiques et purement morphologiques par réduction de la forme. Les matrices de chacun de ces groupes sont exposées tour à tour en commençant par les internes et en finissant par l'externe. La présentation des données retenues est très claire et hiérarchisée, après un bref état de la question en début de chaque développement et avant des tableaux récapitulatifs avec des indications chiffrées qui closent l'exposé de chaque sous-ensemble. Ainsi, pour les adjectifs créés par dérivation, sont examinés tour à tour ceux construits sur des bases adjectivales (470 en tout), par préfixation (462) et suffixation (8), sur des bases nominales (697), par préfixation (353) et suffixation (344) et sur des bases verbales

(15 où il n'y a que des suffixés, avec 3 suffixes). Pour chacune de ces catégories, sont présentées des listes de préfixes (22 à la productivité variable pour les déadjectivaux et 7 pour les dénominaux) et de suffixes (3 pour les déadjectivaux, 12 pour les dénominaux) avec le nombre de créations pour chacun de ces éléments. La présentation, très hiérarchisée, précise également la nature simple ou dérivée de la base. Mais il nous semble que la formulation « sur la base des adjectifs obtenus par la conversion de substantifs » avec l'exemple de *package précroisière* est inadéquate, car c'est la préfixation – comme c'est reconnu ailleurs dans l'ouvrage – qui fait changer la catégorie, et non une conversion de N à adjectif proprement dite.

L'importance numérique des données retenues (1 182 dérivés sur un total de 2 459) ne permet pas d'exposer en détail toutes les unités, mais la présentation fournit des listes d'exemples prototypiques pour chaque point traité, sauf pour les séries moins nombreuses pour lesquelles les données sont présentées complètes. Enfin, des exemples en contexte particulièrement intéressants sont cités puis explicités. La clarté de l'exposition, le choix des exemples, la finesse des discussions rendent la lecture du livre très aisée et très instructive.

Les divers schémas de composition attestés au moins une fois sont présentés ensuite, avec, là aussi, le nombre d'adjectifs pour chaque schéma. Comme dans tout le livre, les références à des auteurs importants et incontournables dans le domaine sont bien présentes, même si on peut regretter l'absence de M. Mathieu-Colas qui a consacré des travaux marquants dans ce domaine de la composition. Sont d'abord exposés les sept groupes d'« adjectifs composés populaires »: 382 Adj+Adj (+Adj), 45 N+Adj, 2 Adj+N, 197 N+N (+N), 7 V+N, 51 Adv+Adj, 9 Prép+N (ou pronom) et 7 composés sur une phrase (qui pourraient être considérés comme des conversions verticales ou relever d'une matrice phraséologique – absente par ailleurs). Viennent ensuite les composés savants, au nombre de 4 et les 297 composés hybrides, à élément grec postposé (41) ou antéposé (161), à élément latin postposé (3) ou antéposé (73), à élément anglais (13) ou d'une autre langue vivante (3 alle-

mands et 3 japonais). L'adjectif *gynophobe* se veut un synonyme plus fort de *misogyne*, mais la crainte (*phobos*) n'est pas la haine (*miso*). Contrairement à ce qu'écrit l'auteurice, *pathophile* « qui aime les émotions » est bien formé car *pathos* signifie tout ce qui est ressenti, subi : la maladie comme les émotions. Quant à *septopode*, il combine un élément français ou latin (*sept-*, de *septem* ; en grec ce serait *hept(a)*) et un élément grec (*pode*). Dans l'hybride *flagelloïde*, le premier élément est plutôt *flagelle* que *flageolet*. *Pédo* de *pédo-sordide* est sans doute un fractolexème pour *pédophile*.

Sont inclus dans le chapitre des composés, les divers types d'amalgames (48 fractocomposés, 2(+2) compoqués, mais les deux derniers relèvent sans doute d'autres procédés comme la déformation / le redoublement pour *moulmoul*), 10 mots-valises et aucun exemple de factorisation, catégorie postulée par Julie-Makri-Morel, ainsi que les adjectifs obtenus par déformation. Les adjectifs « convertis » (obtenus par conversion) sont au nombre de 27 : 20 déverbaux, 5 dénominatifs et 2 issus d'interjection. Parmi les déverbaux, figurent des participes et des adjectifs verbaux sans que le départ – pas toujours évident – entre les deux catégories soit explicite.

L'absence de tableau récapitulatif pour les néologismes par changement de sens se justifie par l'incapacité des extracteurs actuels à les repérer et ne sont donnés dans cette section que quelques exemples d'extensions de sens, de métaphores et de métonymies.

Viennent ensuite 6 adjectifs obtenus par réduction de la forme, 5 tronqués et 1 sigle. Les adjectifs empruntés le sont majoritairement à l'anglais (104), mais le français puise aussi à d'autres langues : 6 au japonais, 5 à l'allemand, 4 à l'espagnol et autant à l'italien, 3 à l'arabe et 9 en tout à des langues diverses telles le basque, le danois, le grec, l'hébreu l'hindi...

La deuxième partie de l'ouvrage est consacrée aux aspects sémantiques des adjectifs néologiques. Le premier chapitre, qui expose les modèles sémantiques exploités, en distingue trois grands types : ceux fondés sur l'idée de contraste, ceux fondés sur l'idée d'intensité et ceux fondés sur l'idée d'approximation (environ 120,

pour un type qui ne connaît pas de sous-catégories). Le premier type se subdivise à son tour en évaluation axiologique (environ 350 lexies, qui se répartissent en pour et contre : valeur oppositive et antipodale), en évaluation temporelle (avant un repère temporel réel ou virtuel et après, environ 190 unités) et en évaluation numérale (pluriel et singulier, pour environ 50 unités). L'adjectif *antivaccinal* à valeur axiologique « contre », est analysé comme un parasyntétique, mais il serait préférable de voir en *-al* un intégrateur paradigmatique et la création de l'adjectif par simple préfixation. Le type fondé sur l'idée d'intensité se subdivise en hyperbolisation (270 unités environ) de trois sous-types : intensifiant, superlativisant et comparativisant. L'étymologie sumérienne du grec *barbaros* est sujette à caution, comme l'indique A. Rey dans son *Dictionnaire historique de la langue française*.

Le second chapitre traite des sous-catégories sémantiques au nombre de trois : qualifiant (avec des caractérisations neutre, relativisé ou intensifié), relationnel (avec des caractérisations visant un objet, un agent, le temps ou le lieu) et classifiant (avec des caractérisations bivalentes ou polyvalentes). Si ce classement tripartite n'est pas nouveau, il n'est pas si répandu et il a de nombreux mérites, mais sans doute aurait-il été souhaitable de rappeler plus précisément les caractéristiques de chacune de ces catégories (la place toujours postposée de l'adjectif relationnel, l'impossibilité de le grader – comparatif et superlatif –, de le coordonner avec un adjectif qualificatif, etc., l'appartenance à un ensemble restreint et généralement clos pour les classifiants...), même si, comme c'est à juste titre indiqué, il y a des passages d'une classe à l'autre et des adjectifs qui peuvent présenter plusieurs de ces emplois. De nombreuses sous-catégories de ces trois classes sont établies et exemplifiées.

La troisième partie est consacrée à trois aspects pragmatiques : les fonctions que peuvent remplir les adjectifs néologiques, les procédés de mise à distance par leurs émetteurs et leur rôle comme mots témoins d'évolutions sociétales. Si plusieurs fonctions sont distinguées (dénotation, émotivité, divertissement, euphémisation,

marquage identitaire, symbolisation et auto-cr ation), l'auteur indique qu'elles peuvent se m ler inextricablement et que la d notation li e   l'op ration de nomination n'est jamais absente. Le caract re singulier et plus ou moins transgressif des n ologismes dans le fran ais hexagonal, o  le purisme le proscrit, conduit souvent leurs cr ateurs ou r emetteurs   prendre des distances   l'aide de marques typographiques, les guillemets essentiellement, et aussi en les assortissant de commentaires  pilinguistiques. Et ces cr ations disent aussi quelque chose de la soci t  o  elles  closent.

Aussi bien la structure d'ensemble que le d tail des analyses emportent l'adh sion, m me si quelques points sont discutables. Ainsi *aust ritaire* pr sent  comme suffix  sur *aust rit * pourrait aussi  tre un mot-valise combinant *aust rit * et *autoritaire* (pour une aust rit  impos e). Les connotations coloniales de *indig ne* auraient d  conduire   pr f rer *autochtone*. Mais il ne s'agit l  que de remarques de d tail. C'est une radiographie claire, in dite et tr s instructive des adjectifs n ologiques que propose A. Kacprzak dans son ouvrage tr s fouill  et tr s riche. Sa lecture s'impose aux linguistes s'int ressant aux adjectifs et   la n ologie.

Jean-Fran ois SABLAYROLLES
USPC et HTL UMR 7597
jfsablayrolles@wanadoo.fr

*

* *

SABLAYROLLES Jean-Fran ois, *Comprendre la n ologie. Conceptions, analyses, emplois*, Limoges, Lambert Lucas, coll. La Lexicoth que, 2019, 305 pages – ISBN 978-2-35935-286-3.

Avec son dernier ouvrage, nous retrouvons en Jean-Fran ois Sablayrolles (d sormais JFS) le sp cialiste de la n ologie ; depuis

de longues années, cet éminent agrégé de grammaire, professeur de linguistique, a choisi d'étudier ce phénomène lexicologique et s'est imposé comme une autorité internationale en la matière. Il propose ici une synthèse offrant un panorama complet des questions que pose la néologie et des problèmes qu'elle a soulevés jusqu'à très récemment. Ce nouvel opus n'est pas une redite des ouvrages antérieurs mais une reprise et actualisation. Sa publication permet aux sciences du langage, mais aussi aux lecteurs intéressés par le sujet, de disposer d'un ouvrage de référence, synthétique, clairement structuré et dont les thèses sont illustrées de nombreux exemples. Le propos, riche et clair, est agrémenté d'illustrations, ce qui ne gêne rien. Les ressources bibliographiques, présentées par section et rassemblées en fin d'ouvrage, sont d'une richesse remarquable.

Nom d'auteur ternaire, titre ternaire, sous-titre ternaire ; cet ouvrage est placé sous le signe triple dès sa couverture. Son contenu ne dépare pas puisque le texte est réparti en trois parties de trois chapitres chacune. Élégance et classicisme de la construction font écho à ceux de l'écriture qui allie clarté et précision et évite toute afféterie et tout pédantisme.

La clarté et la précision sont appréciables pour traiter un sujet dont l'approche évite ici les facilités journalistiques auxquelles il permet de se livrer. L'anecdote est le démon de la lexicologie. Le propos de JFS est d'instruire et de synthétiser des connaissances sans ennuyer et non de distraire. Toutefois, les nombreux exemples et le recours aux reproductions de photos et de dessins lui permettent d'éviter l'écueil de l'aridité. Les annexes regroupent la présentation d'une base de données – car l'auteur, moderne, se soucie d'applications –, d'une bibliographie et de deux index d'auteurs et de notions. Le texte proprement dit tient en 268 pages. La mise en pages, d'une densité raisonnable, est agréable et la relecture a connu peu d'écueils.

Après une introduction concise, JFS consacre sa première partie au concept de néologie, faisant écho au fameux article d'Alain Rey « Néologisme, un pseudo concept ? ». Il retrace l'histoire du mot et la prise en compte de la notion par les théories linguistiques.

Difficile à cerner, située entre système et discours, d'une stabilité non établie, spectaculaire ou passant inaperçue, la forme repérée par son seul statut d'innovation déconcerte l'analyste. Souchée sur les réalités historiques et matérielles qu'elle accompagne, elle est aisément dédaignée par les grammairiens épris d'âpretés théoriques et de modélisations sophistiquées. À rebours, cette notion étant issue d'une attitude d'observation, elle se retrouve employée dans les secteurs où la linguistique est utile à des groupes sociaux. Ce qui dépasse souvent le label de « linguistique appliquée ». Et d'ailleurs, JFS s'est impliqué dans plusieurs projets outillés qu'il évoque dans cet opus (cf. p. 73 et suiv.) Les vertus comme les facilités et les pièges des aides logicielles sont soulignés et ils conduisent l'auteur à préférer une approche mixte.

Lorsque l'on utilise la notion de néologisme de façon heuristique, on s'aperçoit qu'elle impose de questionner des notions fondamentales, et notamment celle de signe. Du monème à la phrase, comment cerner le phénomène néologique et quelle place revient aux virtualités de la grammaire lexicale et aux actualisations qui l'enrichissent ? De plus, la synchronie fine du néologisme rencontre vite la diachronie de la reprise par d'autres discours. Et les dictionnaires ne sont pas, pour les linguistes, des arbitres suffisants. Les nouveautés peuvent résider dans le signifiant, c'est assez aisé à déterminer ; elles peuvent tenir à une innovation combinatoire, l'accord entre descripteurs sera alors plus difficile à obtenir. Le consensus est moins facile encore à atteindre lorsque l'innovation réside dans le seul sémantisme. Les écoles de sémantique sont déjà en désaccord sur les phénomènes stables, alors comment les accorder autour des mouvements qui déplacent les signes... De plus, parler de nouveauté en soi n'est pas tenable ; il n'y a de nouveau que par rapport à un passé à préciser et pour un public à déterminer. *Possibilisation* sera tenu pour néologique pour un lecteur n'ayant ni lu Taine ni trouvé un dictionnaire ayant jugé utile d'enregistrer cette forme rare et régulière. Et sa reprise en intelligence artificielle doit-elle en faire un homonyme ? L'étude des néologismes vise-t-elle plutôt la créativité des locuteurs ou l'évolution du vocabulaire ?

Ces questions sont balayées rapidement ici pour montrer qu'une typologie solide est indispensable pour s'y retrouver et sérier les faits. L'auteur en propose une nouvelle – car la passion typologique l'habite de longue date – dont on louera l'efficacité et le caractère synthétique. Elle permet de rendre justice à un ensemble de faits dont la variété est parfois sous-estimée. Avant de proposer la sienne, JFS dessine, en toute logique, une typologie des typologies, ce qui lui est l'occasion de rendre justice à ses prédécesseurs tels qu'Henri Bonnard, Pierre Larousse, Robert Le Bidois ou Robert-Léon Wagner, pour ne citer que quelques noms. Celles de Louis Guilbert, Claude Hagège et Jean Tournier sont présentées en détail (p. 98 et suiv.).

Suivent des précisions théoriques qui visent à remédier aux « inconséquences » que peut créer la confusion entre l'identification des matrices lexicogéniques et l'analyse morphologique. S'ensuit une présentation très claire des notions clés menée dans une perspective constructionnelle ; il discute les découpages notionnels comme leurs dénominations (*recomposé* est un terme mal choisi) et célèbre les fractomorphèmes. Présentant les termes en usage, il fait place à une vision scalaire des morphèmes – celle de Denis Apothéloz – qui voit un continuum entre segments significatifs ou non. Et concernant les modes de formation, il défend le binarisme et récuse, par exemple, une catégorie liant préfixation et suffixation simultanées qui concurrencerait la vieille parasynthèse de Darmesteter qu'avait rejetée Danielle Corbin, opposée à une morphologie concaténatoire.

Ayant fourbi ses arguments, JFS propose un tableau synthétique – une page – regroupant l'ensemble des matrices (p. 127), au nombre de 32 – le texte les présentant en 26 rubriques de façon détaillée dans le chapitre 6. Elles ne sont pas strictement exclusives, le français s'autorisant régulièrement à recourir à des formes virtuelles sous l'influence de l'anglais par exemple (citons le cas de *sécure*). Les catégories étudiées fournissent l'occasion de repérer des mutations du vocabulaire français, par exemple le recours aux verbes virtuels : *audit(er)*, *dissid(er)*, *prest(er)*, *triport(er)* qui

expliquent et complètent *auditeur, dissident, prestation, triporteur*. Concernant la réflexion sur la composition, trois grandes matrices sont repérées : construction, figement et défigement (p. 140-141) alors que dix critères sont interrogés. La notion de néologisme est abordée largement, puisqu'elle inclut même la création d'expressions par défigement. Ce chapitre 6 offre un panorama détaillé et nuancé qui sera pour les chercheurs et les étudiants d'un grand secours d'autant plus grand que de nombreux exemples l'accompagnent.

L'étude des néologismes fait courir le risque de fermer la langue sur elle-même, or tout un chapitre est consacré aux locuteurs néologues ou usagers de la néologie. Le rôle de l'énonciation et de ses conditions est analysé et ouvre à une approche sociolinguistique du phénomène. Tout locuteur ne néologise pas et le crédit individuel ou l'autorité jouent à plein. Les motivations de ces créations sont diverses mais celles qui se remarquent sont souvent générées pour ce faire. Ce n'est pas le cas pour les propositions des politiciens linguistiques qui visent pour l'essentiel à contrebalancer l'hégémonie d'une langue supracentrale – il reviendra plus loin sur l'internationalisation des modes de vie et de pensée. L'histoire et l'action des institutions francophones sont retracées en détail.

Le mouvement du lexique et le renouvellement des procédés mis en œuvre font l'objet d'un chapitre éclairant dans lequel le grammairien néologue aborde des questions sociolinguistiques concernant la diffusion sociale des formes et la sociologie des innovateurs. Il appelle sur ce point à des études de suivi qui nous informeraient sur les voies de succès et d'insuccès des signes, comme cela a pu se faire en terminologie. L'attrait global pour la nouveauté – un fait de société ? – rend le néologisme désirable. À quelles conditions s'impose-t-il ? Le mystère devrait demeurer longtemps.

Concluons pour redire l'intérêt et la qualité de cet ouvrage qui va s'avérer indispensable pour tout étudiant, enseignant ou chercheur travaillant sur la néologie et le vocabulaire en général. Il entrera dans de nombreuses bibliothèques individuelles et privées.

La finesse des analyses, la variété de la documentation et la veille scientifique effectuée poussent à le recommander sans réserve et à lui souhaiter le succès qu'il mérite.

François GAUDIN
Université de Rouen
EA7518 « Lexiques, Textes, Discours, Dictionnaires »,
Université de Cergy-Pontoise
francois.gaudin@univ-rouen.fr

*

* *

VILLALVA Alina et WILLIAMS Geoffrey (dir.), *The Landscape of Lexicography*, Centro de Linguística da Universidade de Lisboa, Centro de Linguas, Literaturas e Culturas de Universidade de Aveiro, coll. Dicionarística Portuguesa, 2020, 364 pages – ISBN 978-2-07-276383-0.

Disponible en ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02309857/document>

Cet ouvrage collectif est un des résultats de trois années de travail effectuées dans le cadre du projet européen LandLex, lui-même issu du réseau européen de lexicographie électronique ou COST ENeL. Ce consortium réunit des chercheurs qui s'intéressent à la lexicographie historique abordée dans une perspective contrastive. Afin de rôder la méthode, il a pris comme objet d'étude commun les entrées lexicographiques attestées dans une large sélection de langues européennes qui traitent d'une manière ou d'une autre le vocabulaire du paysage. Le volume présente plusieurs analyses de trois mots – ou plutôt de trois concepts – qui représentent chacun un sous-domaine envisagé : *colline* pour le paysage à proprement

parler, *marguerite* / *pâquerette* en tant que nom botanique et *rouge* pour les couleurs.

Le réseau LandLex, constitué en 2016, comportait à l'origine treize langues réparties sur tout le continent européen, mais le nombre augmente à fur et à mesure que d'autres spécialistes se joignent au groupe. En plus des dictionnaires contemporains, le plus souvent facilement accessibles, les participants rassemblent et mettent à disposition ce qu'ils appellent des *heritage dictionaries*, ou *dictionnaires patrimoniaux*, ces monuments lexicographiques qui ont marqué l'évolution des langues concernées. L'exemple prototypique est le dictionnaire encyclopédique, représenté en français par le *Dictionnaire universel* de Furetière dans sa première édition (1690), mais pour d'autres langues il s'agit souvent d'ouvrages bien plus récents, souvent bilingues, bien que les monolingues soient en principe privilégiés : les dictionnaires de l'estonien, par exemple, sont effectivement bilingues allemand-estonien avant le xx^e siècle. Le projet comporte la numérisation de ces dictionnaires, du moins en partie, car des questions de droits restent posées, pour compléter les documents accessibles sous Zotero par le biais du Portail Européen de Dictionnaires¹. Parmi les objectifs de LandLex figure non seulement l'accès et l'analyse des ouvrages lexicographiques eux-mêmes, mais aussi la mise à disposition des outils nécessaires à l'étude de dictionnaires historiques et contemporains.

Le livre comporte cinq sections. La première expose les buts et les méthodes du projet, en particulier celles qui tiennent compte de la variation observée à l'intérieur des dictionnaires afin d'obtenir l'histoire des mots étudiés plutôt que des étymologies. La deuxième section est la présentation du projet associé European Roots Dictionary Prototype². La troisième et la plus importante est une illustration de la méthodologie sous la forme de la description

¹ Pour l'heure, le portail ne comporte que trois dictionnaires historiques du français : le *Dictionnaire du moyen français* (DMF), le Littré et l'*Anglo-Norman Dictionary* (ADM) – <http://www.dictionaryportal.eu/fr/> (consulté 16/04/2020).

² Le projet Roots a son site web : <https://www.researchgate.net/project/European-Roots-a-prototype-dictionary> (consulté 30/09/2020).

du traitement du mot *colline* et de ses équivalents dans plusieurs langues. La quatrième est consacrée à *marguerite / pâquerette* et la cinquième à la couleur désignée par *rouge*.

Le premier chapitre de la troisième section est une bonne illustration de la méthodologie utilisée par le groupe. Puisque la plupart des dictionnaires historiques ne sont pas disponibles via le portail déjà mentionné, le consortium a déjà commencé à numériser les éléments essentiels des entrées retenues dans les différentes langues de *colline* et de *montagne*. L'exemple donné est l'entrée *colline* du *Dictionnaire universel* de 1690 et son codage en TEI-XML. Les informations nécessaires au codage qui manquent dans le dictionnaire original sont ajoutées (informations grammaticales par exemple) et les champs de la microstructure, qui ne sont pas encore parfaitement prévisibles dans les ouvrages anciens, sont indiqués là où ils se trouvent. Les différents attributs sont fournis au fur et à mesure de l'avancement de l'encodage dans les différentes langues. Les citations étant en principe accompagnées de l'identification des auteurs, une section très développée pour les références bibliographiques est également prévue. C'est ainsi que les citations que fait Furetière de *Ménage* sur l'étymologie sont munies d'hyperliens donnant accès aux textes en question.

Cette analyse imposée par le format TEI permet des comparaisons immédiatement interprétables entre dictionnaires de la même époque mais aussi de différentes langues. La seconde moitié de ce chapitre présente l'extraction des critères de définition recueillis dans l'ensemble des dictionnaires ainsi analysés, inspirés des prototypes lexicographiques de Patrick Hanks (1994), aboutissant à des tableaux qui rappellent l'analyse componentielle, même si les traits évoqués ne sont pas mutuellement exclusifs. C'est ainsi que pour définir *colline*, les dictionnaires ont besoin des traits suivants : *pente, légère pente, au-dessus de la plaine, petite montagne, petite hauteur, terrain élevé*. Les autres chapitres de cette section portent sur les vocables équivalents de *colline* relevés dans des dictionnaires estoniens, roumains, russes, portugais et brésiliens. Les méthodologies employées dans les quatre études (les dictionnaires

lusophones sont traités ensemble) sont davantage complémentaires que parfaitement unifiées, comme il convient dans les phases exploratoires. Certains articles décrivent en détail l'encodage TEI des dictionnaires exploités – c'est le cas en particulier du dictionnaire russe –, tandis que d'autres passent sous silence cette étape. Pour l'estonien et dans une moindre mesure pour le roumain, les dictionnaires bilingues sont privilégiés pour la partie historique pour la simple raison de la grande rareté de monolingues avant le vingtième siècle, tandis que pour ceux du portugais, c'est le choix des auteurs de se focaliser sur les dictionnaires de traduction. Puisque le point de départ est la présentation des différents dictionnaires, l'orientation que prend l'analyse linguistique – sémantique en particulier – peut varier de manière significative. C'est ainsi que l'on commence dans la plupart des langues par décrire *colline* par référence à *montagne*, ce qui pose des problèmes pour l'estonien, car l'Estonie ne comporte pas de montagne, ainsi que pour le roumain, qui invoque plutôt *vallée* comme terme opposé. Dans tous les cas, les chercheurs notent et commentent les efforts des lexicographes du passé qui doivent démêler synonymes, diminutifs, formes dialectales, formes anciennes, formes apparentées attestées dans les langues voisines. La part culturelle des décisions lexicographiques ressort très clairement de cette démarche contrastive et c'est ainsi que le roumain inclut à la fois des formes héritées du latin ou empruntées à cette langue ainsi que des allusions appuyées à la latinité. Les sept collines de Rome, par exemple, se trouvent citées dans les dictionnaires français mais aussi et surtout dans les ouvrages roumains et portugais. Pour les Roumains il s'agit de renforcer le lien avec leurs origines romaines et on relève même une allusion aux sept collines de... Iași ! Les Portugais ne sont pas en reste et font valoir leurs sept collines de... Lisbonne ! La relation entre dictionnaires monolingues et bilingues est approfondie dans plusieurs études, dont celle portant sur le portugais, où la qualité des bilingues est censée dépendre de celle des monolingues. D'autres encore soulignent la pertinence des corpus, surtout comme base documentaire lors de la confection des dictionnaires étudiés, sujet

important lorsqu'on prend en compte l'usage réel reflété dans les répertoires lexicographiques.

La quatrième partie a pour objet le traitement lexicographique des noms de plantes. Un grand chapitre introductif présente la motivation des noms traditionnels donnés aux plantes – les principes de dénomination pré-linnéenne pour ainsi dire –, suivi d'un tout aussi grand chapitre sur *marguerite / pâquerette* et ses équivalents dans une grande variété de langues. Le chapitre général pose la question de savoir ce que les lexicographes doivent savoir pour traiter des noms des plantes et aborde la question de l'étymologie, conçue dans un sens large, tributaires des traditions de la slavistique, qui privilégie l'histoire des mots et la motivation de l'évolution plutôt que la recherche pure et simple de l'étymon. Cette approche générale est un peu l'inverse de celle qui est le plus souvent invoquée pour la terminologie de la botanique, où l'on cherche plutôt à démontrer comment les noms populaires ont été remplacés par les éléments de nomenclatures structurées et raisonnées : ici, on part du système linnéen pour remonter aux formes populaires tout en se servant de traits distinctifs incorporés dans les dénominations. Le chapitre sur *marguerite / pâquerette* illustre bien la difficulté inhérente à la comparaison : au départ, l'équipe avait cru choisir un mot facile – ils se sont mis d'accord sur *daisy* en anglais avant de se rendre compte que ce mot peut désigner au moins deux fleurs différentes. Toutes ces différences sont explorées, à l'aide des dictionnaires, d'abord en anglais, ensuite dans cinq langues romanes puis en grec et en estonien, passant par l'allemand pour cette dernière langue. Le témoignage des dictionnaires est édifiant : la distinction entre les deux fleurs (*marguerite* et *pâquerette*) correspondant à *daisy* en anglais est déjà bien reflétée dans le *Dictionnaire universel* – Furetière s'appuie prudemment sur Tournefort –, tandis que d'autres, anciens (celui de l'Académie de 1694) ou modernes (le *TFLi*), ne les distinguent pas correctement.

La dernière section est consacrée aux couleurs et plus particulièrement au rouge, c'est-à-dire à une catégorie faisant partie des *irrealia*, contrairement aux deux autres mots bien ancrés dans la

réalité matérielle, afin de mesurer la difficulté que comporte cette classe de lexies. Un très bref chapitre présente les enjeux de ce type d'étude et les deux derniers du volume présentent le rouge dans deux traditions séparées, à savoir en estonien et en grec, ainsi qu'une comparaison entre deux traditions lexicographiques fort éloignées, ici le polonais et le portugais. Cette section est sans doute moins avancée que les deux autres et les références bibliographiques sont moins nombreuses. Les francophones regretteront l'absence des dictionnaires d'Annie Mollard-Desfours (2000, pour le rouge), mais on comprend que cette partie de la recherche en est à ses débuts.

C'est dans le chapitre de présentation des couleurs que le lien entre LandLex et European Roots, déjà évoqué, est précisé et illustré. Il se trouve qu'une corédactrice est fortement impliquée dans les deux projets, ce qui devrait faciliter l'intercompréhension, mais le lecteur a parfois du mal à en percevoir les relations. Le chapitre 2, entièrement consacré à Roots, ne trouve sa justification que dans le chapitre 10, lorsque la contribution de LandLex à cet autre projet est effectivement illustrée. Une des difficultés vient peut-être de l'ambiguïté du mot *roots*, qui renvoie non seulement à l'étymologie mais aussi à d'autres réalités linguistiques, comme la notion de radical, qui sont également traitées dans ce cadre.

Le volume comporte une bibliographie commune à tous les articles, séparée en deux parties : une section importante consacrée aux dictionnaires (indiqués entre crochets à la fois dans le texte et dans les documents) et les autres références (sans crochets).

Un des buts de ce livre est la comparaison entre langues et traditions d'analyse relevées dans les dictionnaires du passé et du présent. Il annonce en effet une nouvelle orientation de la métalxicographie qu'il convient de saluer. Comme il convient pour une première présentation, l'orientation reste surtout descriptive, mais il s'agit d'une description bien outillée qui propose une multitude de grilles de lecture – le lecteur appréciera l'iconographie, même si parfois la loupe est nécessaire. Les responsables font preuve d'un plurilinguisme enviable et refusent le principe de langue pivot,

mais puisque l'anglais se trouve comme dénominateur commun, il finit par se transformer en étalon à partir duquel les autres langues doivent se mesurer. Malgré les tâtonnements inévitables lorsqu'il s'agit d'inventer une nouvelle méthodologie, ou peut-être même grâce aux découvertes que l'on fait chemin faisant, on reconnaît dans cette initiative européenne la naissance d'une nouvelle orientation en métalexigraphie.

John HUMBLEY
 Université de Paris,
 CLILLAC-ARP EA 3967
 humbley.john@orange.fr

Références

- HANKS Patrick (1994) : « Linguistic norms and pragmatic exploitations, or why lexicographers need prototype theory, and vice versa », *Papers in Computational Linguistics : Complex 94*, Budapest, Hungarian Academy of Sciences, p. 89-113.
- MOLLARD-DESFOUR Annie (2000) : *Le dictionnaire des mots et expressions de couleur du xx^e siècle : Le rouge*, Paris, CNRS Éditions.

*

* *

Réponse de l'auteur au compte rendu de *La Part réelle du langage. Essai sur le système du nom propre et sur l'antonomase de nom commun* (Paris, Honoré Champion, Bibliothèque de grammaire et de linguistique n° 47, 2016) publié dans les *Cahiers de lexicologie* 116, 2020-1.

Les *Cahiers de Lexicologie* (116, 2020-1, p. 277-292) ont publié un compte rendu – désormais CR – très critique de mon

ouvrage *La Part réelle du langage. Essai sur le système du nom propre et sur l'antonomase de nom commun* (Paris, Honoré Champion, Bibliothèque de grammaire et de linguistique n° 47, 2016) – désormais *PR* –, ouvrage dans lequel je me serais rendu coupable d'avoir « invent[é] [...] une catégorie du Npr montée de toutes pièces, sans assise linguistique factuelle ou théorique » (p. 291). Cette accusation justifie aux yeux de son auteur, Irène Tamba, le bannissement du champ linguistique : « NL fait donc plus œuvre de romancier que de linguiste » (p. 291). Ce jugement sans appel surprend par sa violence, d'autant qu'il se fonde sur une argumentation approximative et, trop souvent même, fautive. J'ai demandé, afin que le lecteur de bonne foi puisse se faire une juste image de mon travail, un droit de réponse, que la direction des *Cahiers* m'a accordé : qu'elle en soit remerciée.

Une part essentielle de mon livre est consacrée à l'analyse des deux antonomases, de Npr (par exemple, *Didier Raoult, le Mbappé de la science*), et de Nc (*l'o / Ogre du Nord* pour Dupond-Moretti), la seconde ayant été peu étudiée par les linguistes. J'examine précisément les diverses propriétés de ces deux tropes dans le cadre d'une conception renouvelée, et historiquement informée, du concept d'*antonomase*. Or, on ne peut qu'être frappé par les confusions à répétition sur ce point crucial de ma théorie :

L'antonomase du Npr (*l'Orateur* pour *Cicéron*) marquerait, en amont, le seuil dénominatif d'entrée dans la catégorie-Npr ; tandis qu'en aval, l'antonomase de Nc (*la Ville Lumière* pour *Paris*) marquerait le seuil de sortie, le passage de l'usage dénominatif de Npr à un usage conceptuel de Nc. (Irène Tamba, CR, p. 290)

Irène Tamba prétend ainsi rendre compte de mon livre, mais elle me fait écrire le contraire de ce que j'ai écrit. *L'Orateur* n'est pas une antonomase de Npr, mais de Nc, et les deux figures sont interverties : c'est l'antonomase de Nc, et non de Npr, qui « entr[e] » dans la catégorie-Npr, et c'est, inversement, l'antonomase de Npr qui représente, pour reprendre son expression, un « seuil de sortie ». Ma théorie est également déformée p. 289, où l'on retrouve la même

interversion, et elle l'est à nouveau au bas de la p. 290, puisque l'auteur du CR retouche même une citation tirée de mon livre :

L'antonomase de Npr et l'antonomase de Nc constituent bien deux « synecdoques d'individu », la première proposant une variante purement grammaticale du trope par laquelle est simplement figée une désignation indirecte de l'*x* nommé. (Irène Tamba, CR, p. 290)

Je n'ai pas écrit « la première » mais « la seconde » (*PR*, p. 193) pour renvoyer à l'antonomase de Nc. Je ne voudrais pas que de telles confusions rendent mon propos obscur auprès du lecteur. Ces erreurs, parmi d'autres – citations approximatives : voir encore bas p. 282, haut p. 288, p. 291 (oubli d'un terme important qui rend la citation fautive, voir ci-dessous); erreurs littérales sur le sens même du titre p. 277, sur le développement consacré à la majuscule : p. 285; invention d'une mystérieuse « chronogénèse du nom propre » (p. 279) qui n'a aucun sens, l'auteur du CR confondant « temps opératif » ou « chronologie », présents dans mon livre, avec « chronogénèse »; présentation tronquée et fautive d'une argumentation (note 5, p. 281) –, invitent à s'interroger sur la pertinence de ce qui m'est opposé.

J'argumente en faveur de l'existence d'un système du Npr, mais il est faux de dire que le « Npr central » n'est « jamais défini » (p. 283) : le chapitre 1, notamment, est consacré au Npr prototypique. Alors que le CR prétend que l'hypothèse d'un système du Npr « est [...] loin de jeter un nouvel éclairage théorique sur la catégorie linguistique du Npr permettant d'en affiner l'analyse » (p. 286; voir encore bas p. 291), il passe sous silence, de fait, des pans entiers de mon livre. Je ne peux évidemment énumérer tout ce que le CR laisse volontairement dans l'ombre et qui me semble, au contraire, pouvoir alimenter la réflexion sur le Npr. Étrangement, par exemple, le CR reste silencieux sur mon analyse des Npr modifiés, auxquels je consacre tout un chapitre (41 pages). Il est affirmé que je « tir[e] d[un corpus de textes linguistiques et philosophiques] tous [m]es matériaux empiriques (observations, analyses et exemples) » (p. 280) ou que je « confectionn[e] un nouveau cocktail théorique en réutilisant des matériaux extraits

d'études antérieures » (p. 282) alors que je propose, associés à ceux d'autres linguistes, des exemples personnels, et des développements originaux sur des constructions ignorées ou peu étudiées (par exemple, l'antonomase de Nc, ou les expressions du type *le tout Petit Père des Peuples* : voir *PR*, p. 192-193). Sans doute puis-je ici formuler un regret : ne pas avoir assez mis en valeur mes propositions personnelles.

La présentation des contre-arguments se fait souvent de façon biaisée, tirant un trait sur des développements pourtant présents. Par exemple, un examen argumenté me conduit à poser l'existence de deux états pour tout Npr : *Npr-propriété* (le Npr *porté* par un particulier) vs *Npr-expression* (le Npr qui *désigne* ce particulier), tels que le second *présuppose* le premier (*Pierre* réfère à celui qui s'appelle *Pierre*) et que le premier, comme me l'a suggéré M.-N. Gary-Prieur, *implique* le second. La distinction *Npr-propriété* vs *Npr-expression* n'équivaut pas à celle qui est proposée p. 285 (« Npr 'mondain' » vs « [Npr] 'lexical' ») et elle disparaît dans la citation finale de ma conclusion, puisque « Npr-propriété » est remplacé par « Npr » (p. 291 ; voir *PR*, p. 213) : une nouvelle fois, la citation est fautive ; du reste, « éventuellement » y est aussi remplacé par « virtuellement »... Mon livre argumente en faveur de l'idée selon laquelle le Npr construit auprès du verbe *s'appeler* est le Np-propriété, mais le CR réfute cette analyse en reprenant l'analyse traditionnelle qui y voit un Np « en *mention* » (p. 285), sans préciser que les deux hypothèses sont examinées dans le livre. La présentation de ma réfutation de l'opposition « dénomination propre » / « nom propre » (bas p. 283) semble suggérer que mon choix théorique n'est pas argumenté, ce qui est évidemment faux (voir *PR*, p. 83).

La sémantique du Npr, c'est ce que j'essaie de montrer, est traversée par deux mouvements opposés : le Npr-propriété se signale souvent, à des degrés divers, par une *déconceptualisation*, tandis que le Npr-expression, inversement, est le lieu d'une *conceptualisation* plus ou moins aboutie. Je ne vois pas en quoi ces deux principes seraient « énigmatiques » (p. 278) ; ils sont du reste lon-

guement analysés. À ce sujet, l'auteur du CR pointe une écriture souvent « obscure » et produit quelques énoncés décontextualisés (p. 286) pour illustrer son opinion. Que le lecteur de bonne foi se rassure : ces énoncés ont un sens en contexte, les termes sont définis, et tous prennent place dans une argumentation sincère et raisonnée.

Enfin, puisque les faits linguistiques ne sont pas des données brutes, mais aussi des constructions, et qu'il y a une histoire des réflexions qui est en soi intéressante et qui peut nourrir – ou pas – l'analyse, j'ai le souci, c'est vrai, des auteurs qui m'ont précédé : linguistes, philosophes, mais aussi stylisticiens, ou rhétoriciens. L'auteur du CR évoque « les disputes scolastiques stériles et alambiquées des rhétoriciens à partir de la Renaissance » (p. 289), mais est-ce parce que ces textes ne l'intéressent pas qu'ils ne sont pas dignes d'intérêt pour d'autres ? L'approche interdisciplinaire comporte des risques, que j'assume pleinement ici, parce que la linguistique du Npr a tout à gagner à un dialogue *maîtrisé* avec diverses disciplines connexes. Là était mon projet, là était ma démarche : un travail réflexif de conceptualisation articulé à des analyses précises de différents types d'expressions, standard ou non. Peut-on sérieusement me reprocher, pour reprendre des termes bien connus, d'employer *description définie*, qui vient de la logique, et la notion de *figement* utilisée en linguistique pour définir l'antonomase de Nc, qui vient de la rhétorique, et de faire un « mélange » (p. 290) ? Le terme *description définie* est contextualisé et situé dans *PR*, où on trouvera des développements de première main sur Russell (*PR*, p. 58-59, 62, 102), et *description définie figée* se justifie, je crois, dans le contexte d'une opposition entre *description définie* et Npr sur laquelle joue précisément l'antonomase de Nc. Quant à l'emploi d'*antonomase de Nc* en contexte linguistique, il n'est pas plus infamant que celui d'*antonomase de Npr*, bien installé en linguistique. Peut-on encore condamner mon « usage personnel » (p. 290) de la notion de « synecdoque d'individu » empruntée à Beauzée (voir citation ci-dessus) ? Je présente comme tel et j'assume ce choix théorique, argumenté et préparé en amont par un

développement sur l'histoire du terme et du concept d'*antonomase* du xvi^e au xviii^e s. (*PR*, p. 143-157). Parce qu'elle renvoie à des opérations fondamentales, j'essaie de redonner toute sa vigueur à cette vieille notion, un peu démodée, du répertoire des figures, qui peut toujours, bien sûr, comme celle d'*antonomase*, faire sourire.

Voilà, en quelques mots, un aperçu de mon travail « réel » sur le Npr et sur les figures qui lui sont liées.

Nicolas LAURENT
ENS de Lyon / IHRIM (UMR 5317)
nicolas.laurent@ens-lyon.fr